

## BUDGET AUSTERE DE QUOI PARLE-T-ON ?

Pour que ça soit plus clair, le projet de budget AUSTERE MACRON-BAYROU c'est :

→ **gel généralisé des revenus**, aucune revalorisation en 2026 ni des retraites ni des allocations (CAF, RSA, AAH...), gel du point d'indices des fonctionnaires (depuis 3 ans). Une «année blanche» pour les revenus, mais sûrement pas pour les prix ni les profits ! 43,8 milliards d'euros d'économie sur notre dos · 30 milliards de coupes budgétaires, dont 5,3 milliards en moins pour les collectivités. · 13,8 milliards de hausses fiscales indirectes, sans impact sur les ultra-riches.

→ **Suppression de deux jours fériés**, Lundi de Pâques et 8 mai dans le viseur. Il faudrait produire plus, se reposer moins. Et donc réduire notre vie à la production et la consommation.

→ **Attaque sur les remboursements Santé** : l'humain coûte trop cher: Réduction des Affections de Longue Durée, Franchises médicales supplémentaires, surveillance renforcée des arrêts maladie. Une médecine à deux vitesses : celle des bien portants... et celle des précaires en permanence stigmatisés.

→ **Destruction programmée de la Fonction publique**, 1 agent·e sur 3 partant à la retraite ne sera pas remplacé. Services fusionnés ou supprimés. Tout ça pour moins de services, plus de souffrance au travail, et toujours plus de services bradés au privé.

→ **Assurance chômage** : Vers une allocation unique sous conditions, comme si le chômage était un choix et avec moins d'allocations et plus de carences.

→ **Vers la suppression de la 5ème semaine de congés payés** : Monétisation de cette semaine de congés, par un Échange « volontaire » entre congés et paie. Les plus modestes seront contraints de sacrifier leur repos pour boucler leurs fins de mois.



**Budget : les sacrifices pour le monde du travail ça suffit !  
Signez la pétition**



**Calculez l'impact du budget Bayrou sur votre quotidien à l'aide du simulateur CGT**



**CSD CGT des territoriaux de la Sarthe**

4 rue d'Arcole – 72000 Le Mans  
☎ 02 43 77 01 49 / 06 29 84 80 07  
✉ [csgd.cg72@gmail.com](mailto:csgd.cg72@gmail.com)



**N°13 – septembre 2025**

### EDITO

**A nous toutes et tous de transformer cette rentrée MOROSE en rentrée d'ESPOIR!**

L'été reste une nouvelle fois pour le premier ministre et le Président de la République un moment où l'on peaufine, où l'on amplifie les projets lâches, d'austérité qui ciblent les agents, les salariés, les retraités, les demandeurs d'emplois sans jamais évoquer une seule fois la nécessité d'une contribution des plus riches, ceux qui ne seront jamais salariés, ceux qui vivent sur le coût du capital, de génération en génération et qui multiplient leurs fortunes d'année en année.

Nous sommes toutes et toutes des travailleurs, des travailleuses qui contribuons largement et de plus en plus souvent avec frustration, avec des moyens de plus en plus réduits, au fonctionnement des services publics dans nos collectivités (communes, communauté de communes, EPCI, CCAS, EPHAD, Offices Publics de l'HABITAT, Conseil départemental, régional, services des eaux, SIVOS...) et indirectement aux systèmes de protection sociale qui nous sont si chers (Santé, Retraite, Handicap, Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Aides aux famille...)

Lorsque l'exécutif gouvernemental attaque directement les salarié(e)s et les Agents, il attaque aussi violemment et profondément le système de protection sociale qui aura 80 ans cette année.

**Il est temps de renverser la table pour obtenir plus de justice sociale et fiscale, nous revendiquons:**

- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agents·es territoriaux, en portant sa valeur à 6 €

Une revalorisation générale des salaires, des régimes indemnitaires et des pensions de retraites ;

- L'égalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;

- L'abrogation de la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la Fonction publique, et celle de la contre-réforme des retraites pour un retour à l'âge de



départ à la retraite à 60 ans ;

- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent·es dès qu'ils remplissent les conditions ;

- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière ;

- La création de postes et la lutte contre la précarisation par la titularisation des agent·es contractuels et des personnes porteuses de handicap ;

- L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales afin de garantir une réponse aux besoins de la population via des services publics de proximité dotés de personnels

- Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence

- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés.

**DÈS LE 10 SEPTEMBRE 2025, PARTICIPONS AUX MOBILISATIONS (GRÈVE, BLOCAGE...) et préparons nous à la mobilisation en intersyndicale du 18 SEPTEMBRE**

Dates à retenir

**10 sept  
Rassemblement  
& Manif**

Le Mans : 14h Place de la République  
La Flèche : 10h30 à Port-Luneau

+ 18 sept en interprofessionnel et intersyndicale

## ANIMATION TERRITORIALE : Un métier clé, trop souvent oublié

Retour sur le 19 juin dernier où animateurs, ATSEM, agents techniques, formateurs et représentants syndicaux CGT se sont réunis pour une journée d'étude consacrée aux métiers de l'animation dans la FPT. Un moment riche d'échanges, de constats partagés... et de revendications claires.

Un métier de lien, pas de garderie ! Les animateurs sont des acteurs de l'éducation populaire. Ils créent du lien social, éveillent les consciences, accompagnent les enfants dans leur développement. Pourtant, le manque de reconnaissance persiste, les conditions de travail se dégradent, et les parcours professionnels restent flous et mal valorisés.

Un cahier revendicatif, structuré autour de 8 priorités :

**Reconnaissance du métier** : campagnes locales, valorisation des parcours.

**Statut et carrière** : revalorisation des grilles, prise en compte de l'ancienneté.

**Formation** : accès réel et égalitaire à la formation, accompagnement renforcé.

**Conditions de travail** : fin des temps partiels imposés, respect des amplitudes horaires, accès à du matériel adapté.

**Dialogue social** : management formé, droit à la parole des équipes.

**Inclusion** : davantage d'AESH, formation croisée avec les enseignants.

**Organisation** : harmonisation des pratiques, implication dans les projets éducatifs.

**Moyens** : effectifs suffisants, budget pérenne pour les actions éducatives.

Ce que nous portons, c'est la voix de celles et ceux qui œuvrent chaque jour dans l'ombre au service des enfants, des familles et du service public. Les animateurs ne sont pas des bouche-trous.

Ils méritent respect, stabilité, reconnaissance et moyens !

Ensemble, construisons un collectif Animation CGT pour mutualiser les forces, porter nos revendications, et faire grandir le rapport de force.

Rejoignez-nous : [animation.cgt@mailo.com](mailto:animation.cgt@mailo.com) | Site : [CGT72Territoriaux.fr](http://CGT72Territoriaux.fr)

**Prochaine journée des métiers de l'Animation : le 13 novembre 2025**

## Un nouveau décret pour régulariser les « faisant-fonction » ATSEM

Dans beaucoup de collectivités, beaucoup d'agentes exercent les fonctions d'ATSEM sans pouvoir bénéficier du grade.

Aujourd'hui, grâce au décret 2025-360 paru le 18 avril 2025 portant inversion temporaire des parts respectives de postes à pourvoir par la voie des concours externe et interne d'accès au cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, il est possible à ces agentes de pouvoir enfin obtenir le grade d'ATSEM.

Ce dispositif vise à augmenter le nombre de recrutements via le concours interne afin de reconnaître le travail des agents « faisant-fonction », et à améliorer leur parcours professionnel dans la fonction publique territoriale.

Voici les principaux points du décret :  
**Une période transitoire de 5 ans**, du 21 avril 2025 au 21 avril 2030, pour que les collectivités organisent les concours internes.

**Une inversion des quotas** : au moins 60% des postes seront réservés au concours interne, contre 30% auparavant, et 5 à 10% pour le troisième concours.

**L'objectif est de favoriser la promotion interne, de valoriser l'expérience des agents déjà en poste, de lutter contre la précarité, et de renforcer la stabilité dans les écoles maternelles.**

**L'organisation des concours** : les modalités seront modifiées, avec l'introduction d'une épreuve écrite d'admissibilité pour le concours interne des ATSEM principaux 2<sup>ème</sup> classe, d'une durée de deux heures.  
**La prolongation de la période d'inscription au concours ATSEM Principal 2<sup>ème</sup> classe** a été prolongée suite à ce décret.

Une journée d'étude pour les ATSEM et les « faisant-fonction »

Après plusieurs rencontres enrichissantes avec plus d'une centaine ATSEM et de collègues « faisant-fonction », nous sommes toujours à votre écoute pour vos préoccupations.

C'est pourquoi **la Coordination Syndicale Départementale CGT 72 vous invite à une journée de travail collectif le lundi 20 octobre 2025.**

Inscriptions : [csd.cgt72@gmail.com](mailto:csd.cgt72@gmail.com) ou [collectif.ATSEM.cgt72@laposte.net](mailto:collectif.ATSEM.cgt72@laposte.net)

## TRAVAILLEURS SOCIAUX: Une refonte des diplômes du travail social qui vient attaquer les fondamentaux de nos métiers !!!

Une fois de plus, sous couvert d'une réflexion sur les diplômes du social, le gouvernement vient mettre à mal la spécificité de nos diplômes et donc la richesse des regards croisés sur les situations des personnes en difficulté. Avec la validation de cette réforme votée le 3 juillet dernier en catimini, malgré l'opposition des représentant.es de notre organisation, trois des quatre « blocs de compétences » des « référentiels métiers » sont les mêmes pour les diplômes d'État d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeune enfant, d'éducateur technique spécialisé et de conseiller en économie sociale et familiale.

S'il est vrai que, pour exercer dans les métiers du soin et du lien, il est indispensable que les professionnel·les soient formés et qu'elles et ils aient un minimum de langage commun, la CGT n'a jamais porté la question d'un travailleur social uniformisé. Or nous ne sommes pas dupes, l'objectif est de revoir apparaître dans quelques années la question d'un diplôme unique de travailleur.euse social.e.

Pour la CGT, l'évolution de nos diplômes doit garantir le respect de l'identité professionnelle de chacun.e.

Pour le gouvernement, il s'agit encore de favoriser une flexibilité qui vient tirer vers le bas les qualifications des personnels au plus près du public, en positionnant les diplômes de niveau 6 (Bac + 3/+4) sur des compétences et des fonctions qui relèvent de l'encadrement, voire de l'ingénierie !

Pour permettre de répondre aux enjeux de société et d'attractivité des métiers, il s'agit avant tout de recruter des professionnel·les formés et mieux rémunérés.

Il n'est donc pas question pour la CGT de voir mise en œuvre une refonte qui compromet les compétences spécifiques, compétences qui sont le fondement de l'approche pluri-professionnelle, seule garantie d'une approche globale et adaptée des situations.

Comme en 2018, notre organisation et les personnels s'opposent à cette volonté d'uniformisation de nos formations et donc des pratiques. Nous ne sommes pas interchangeables..

Et le pire : avec cette réforme, le gouvernement ne fait aucune référence aux notions d'écoute, d'accueil et de déontologie, qui sont le fondement de l'accompagnement et de nos missions.

L'IA ne pourra jamais répondre aux situations et aux besoins des plus précaires en termes de temps passé auprès d'eux pour comprendre, analyser et développer les potentialités de chacun.e.

La CGT continue de porter le besoin d'une meilleure reconnaissance des compétences et des niveaux de qualification. Nous n'avons pas obtenu la revalorisation des niveaux de diplômes par la lutte pour aujourd'hui laisser ces mêmes diplômes être uniformisés et déshumanisés.

Alors que de multiples rapports rendus par différentes institutions posent de véritables enjeux, notamment en protection de l'enfance, nous ne pouvons que nous opposer à cette refonte des diplômes et en exiger son retrait pour obtenir de véritables réponses aux besoins pour le secteur.



La CGT Fonction publique met à votre disposition un outil pour calculer le coût d'un arrêt maladie.



Scannez le QRcode

**BULLETIN D'ADHÉSION À REMETTRE À UN MILITANT CGT OU À LA CSD DES TERRITORIAUX DE LA SARTHE - 4 rue d'Arcole - 72000 LE MANS**

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
TEL : ..... MAIL : .....  
COLLECTIVITÉ : ..... SERVICE : .....



**Syndiquez-vous sur [cgt.fr](http://cgt.fr)**

